Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-212902506-20251211-CM2025_056-DE

Conseil Municipal du 11 décembre 2025
Extrait
du registre des délibérations

Présidente : Mme Marie-Christine JAOUEN, Maire
Secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT) : Mme Annie YVINEC

Date de la convocation : **4 décembre 2025** Affichage de la convocation : **4 décembre 2025**

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-HERNIN s'est réuni le jeudi 11 décembre 2025 à 19h30, en nombre prescrit par la loi, à la Mairie sous la présidence de Madame Marie-Christine JAOUEN, Maire.

En exercice	15
Présents	11
Représentés	02
Prenant pas part au vote	00
Votants	13

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Alain BARGUIL, Valérie DOUCEN, Gérard HAMMERVILLE, Thibaut HOURMAND, Marie-Christine JAOUEN, Valérie L'ABBÉ, Eric LE LOUARN, Yves LÉVÉNEZ, Guillaume RIOU, Gill SALHI, Annie YVINEC.
Etaient représentées : Marie-Renée LÉVÉNEZ (procuration à Annie YVINEC), Muriel SCHWARTZ (procuration à Yves LÉVÉNEZ)
Etaient absents : Marion CARDINAL, Erwan LE BIHAN.

Délibération CM 2025_056
Fixation des tarifs relatifs aux concessions du cimetière communal pour l'année 2026

Il est rappelé que la Commune peut accorder dans son cimetière des concessions moyennant le versement d'un capital dont le montant est fixé par le Conseil Municipal. Madame le Maire propose donc à l'assemblée d'actualiser les tarifs pour l'année 2026.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2223-13 à L2223-15 ;
Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;
Considérant qu'il convient d'actualiser les tarifs des concessions funéraires du cimetière communal afin de tenir compte des coûts engagés par la collectivité pour l'extension du site cinéraire et l'entretien du cimetière ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, de fixer, à compter du 1er janvier 2026, les tarifs des concessions comme suit :

Concessions cimetière	Tarifs 2026
30 ans (le m de large)	85.00 €
50 ans (le m de large)	135.00 €
Caveau communal	2.00 €/jour
Concessions columbarium	**Tarifs 2026**
10 ans	840.00 €
20 ans	1 080.00 €
30 ans	1 450.00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES ou via l'application Télérecourscitoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr , dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-212902506-20251211-CM2025_056-DE

Concessions cavurnes	Tarifs 2026
15 ans	360.00 €
30 ans	600.00 €

La secrétaire de séance,
Annie YVINEC

Le Maire,
Marie-Christine JAOUEN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES ou via l'application Télérecourscitoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr , dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.